

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2016
 - a. Présentation
 - b. Préavis-rapport
 - c. Rapport de la commission de gestion
 - d. Décision
6. Demande de crédit complémentaire pour la révision du plan général d'affectation
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des finances
 - d. Décision
7. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h20

1. Appel

Présents : 26 membres

Excusés : A. Bonny, P. Hauser, P. Huguenin, M. Mesquita, P. Maeder, J.-F. Milliet

Absents : I. Beck, E. Etter, S. Glauser

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption des derniers procès-verbaux

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

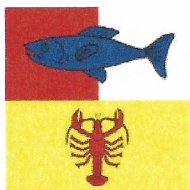
Deux modifications sont à apporter au PV du 4 mai 2017 :

- Point 5. C : L'adoption du règlement sur la distribution de l'eau et de son annexe est acceptée à la **majorité absolue moins 2 abstentions**.
- Communication de Anne-Lise Stritt. Les horaires des CFF **ainsi que ceux des bus scolaires** vont être adaptés.

Le PV du 4 mai 2017 est accepté à l'unanimité avec ces 2 modifications.

3. Lettre et pétitions

Aucune lettre ni pétition.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

4. Communications municipales

Nicole Reichenbach

- Selon la loi, le contrôle des installations électriques du port doit être fait tous les 5 ans. Le prochain contrôle devait avoir lieu en 2018. A la suite de différents accidents survenu dans d'autres communes, nous avons décidé de faire le contrôle cette année.
- Quelques travaux ont été fait : nouveau carrelage et peinture dans la salle d'attente de la capitainerie, un banc a été installé près des douches du port et la décoration florale de la place Delamuraz a été modifiée.
- Souhaite un bel été à tous les conseillés.

Thierry Schneider

- Les travaux des WC du port seront terminés la semaine prochaine. La livraison des portes a retardé les travaux de 5 semaines. Actuellement les WC sont fonctionnels, il ne reste que les derniers détails à régler.

Anne-Lise Stritt

- La course des aînés aura lieu le 1^{er} septembre. Une croisière sur les lacs de Neuchâtel et Morat avec un artiste pour l'animation est au programme.
- Les parcours Helsana ont été refaits et les flèches changées. Les infos sur les 3 parcours se trouvent sur www.helsana.ch, une application est également disponible.

Hans Peter Haeberli

- Suite à la demande de Pierre Hauser concernant les indications pour les vélos, 1 panneau à la sortie du camping va être changé et un panneau supplémentaire va être installé.
- La cheminée du refuge a été modifiée par Virgile Geisbühler et le chapeau a été enlevé. Cela ne fait que très peu de différence. Il faudra certainement rallonger la cheminée.
- Les travaux du ruisseau de Montet sont suivis. Des tests de qualité de la terre seront fait lors de la renaturalisation pour éventuellement utiliser les excédents pour renflouer les Marais.

Blaise Baumann

- La municipalité tire un bilan positif de cette première année de législature et les nouveaux municipaux ont pu cerner l'ampleur de leur tâche.
- A part quelques petits impondérables, la saison touristique a pu être lancée au mieux.
- Dès l'automne le Grand Conseil aura décidé du plan directeur qui va être soumis à Berne et nous pourrons nous atteler définitivement au redimensionnement de notre zone à bâtir et définir une vraie base de travail pour la révision de notre PGA et en priorité pour la refonte du règlement sur les constructions.
- La réfection des routes devrait être faite d'ici à l'automne ainsi que la suite de l'étude de la STEP.
- Des caméras de surveillance ont été posées à l'entrée du camping et du parking communal. Les panneaux les indiquant sont en commande. 2 caméras sont encore à poser à la déchetterie.

Pierre Roth : Qu'en est-il du postulat de Micheline Duruz concernant le ruisseau de Montet ?
Hans Peter Haeberli : ce lundi nous avons fait divers tests avec la teinte de l'eau et caméra, tout à l'air en ordre. Un contrôle depuis la maison Cart est en cours.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

5. Comptes 2016

a. Présentation par Blaise Baumann

Le total des charges s'élève à 9'159'477.64 alors que celui des revenus est à 9'172'857.81. Après divers amortissements et attributions à des fonds de réserve, le bénéfice s'élève à 13'380.17. L'état des dettes au 31.12.2016 est de 9'793'600.00

Questions des conseillers :

1. Administration

- a. Dominique Bréa : 110.3156 « Entretien d'équipements et de matériel spécialisé » 50'710.25 y a-t-il la possibilité d'économiser sur ce poste ? Blaise Baumann : Il s'agit du copieur qui est la machine principale du bureau, il prend note d'une prévision d'économie sur ce poste.
- b. Dominique Bréa : 110.3182 « Frais téléphones » pourquoi ce poste augmente alors que les frais de ce secteur sont en diminution ? Blaise Baumann : va consulter le détail des abonnements afin de voir s'il est possible de diminuer ces frais.

3. Domaine et bâtiments

- a. Dominique Bréa : Pourquoi le salaire de l'ancien gérant du camping apparaît dans les charges salariales alors que le salaire a été versé par la Vaudoise assurance ? Blaise Baumann : Le remboursement apparaît dans un autre compte.
- b. Dominique Bréa : Qu'est-ce que les « Frais d'abonnements EBL » 353.3182.1 ? Blaise Baumann : La commune paie la totalité des frais d'abonnement du camping et les refacture.

4. Travaux

- a. Micheline Duruz : 420.8135.11 « Etude pour analyse stratégique de la STEP » 20'000.00 ont été budgétés et le compte est à zéro, pourquoi ? Blaise Baumann : Nous n'avons pas encore reçu la facture, de plus des contre-temps avec le canton de Neuchâtel retardent le projet.
- b. Micheline Duruz : 450.4656 « Participation et subventions de tiers » qu'est-ce que c'est ? Blaise Baumann : la vente de verre.

23. Récapitulation des comptes par nature

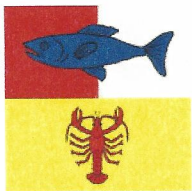
Micheline Duruz : Pourquoi les amortissements et réserves ne sont pas ventilés ? Blaise Baumann : Elles ne peuvent pas être ventilées, c'est en fonction du résultat final que nous pouvons les attribuer ou non.

b. Préavis reçu avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission de gestion (ci-après COGE) par Jean-Daniel Bourgoïn

Les points suivants ont été relevés :

- i. Demande d'un délai plus long pour l'envoi des comptes à contrôler.
- ii. La fiduciaire Fiprom a procédé à la révision des comptes et n'a pas relevé d'anomalie.
- iii. La COGE a visité les installations informatiques de l'administration communale. Malgré quelques questions de type informatif, tout semble bien être géré.
- iv. De façon générale la COGE a constaté une bonne gestion de la commune.
- v. Suite à la demande de l'ancienne COGE, il manque toujours des devis comparatifs pour les travaux. La COGE se permettra de faire des pointages réguliers.
- vi. L'entretien des blocs sanitaires, mobiles homes et WC public par Anek nettoyage pour un montant de 60'000.- pour une période de 8 mois semble onéreux.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

- vii. La COGE recommande que nos représentants jouent un rôle actif dans la gestion de l'association du groupement forestier Payerne-Avenches afin d'y défendre nos intérêts et d'éviter des résultats négatifs.
- viii. Un solde de 27 milles m3 d'eau pour environ 32'000.00 n'a pas été revendu.
- ix. La COGE est satisfaite que la commune ait pris les devants avec les contrôles électriques des ports.
- x. La COGE propose de créer un groupe de travail afin d'étudier les possibilités d'amélioration de l'agencement des locaux communs de la halle polyvalente.
- xi. Demande à ce que la commission de l'aménagement du territoire soit impliquée rapidement dans les projets.
- xii. Afin d'assurer un suivi des points relevés la COGE va siéger une semaine avant les conseils.
- xiii. La COGE va suivre les différents points ci-dessus et propose au conseil d'accepter les comptes 2016 et de leur en donner décharge.

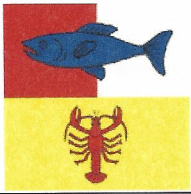
Réponses de la Municipalité à la COGE lue par Blaise Baumann concernant les points relevés :

- Parfois des devis comparatifs manquent par faute de temps. Pour les travaux prévisibles et budgétés à plus de Frs. 15'000.00, il y a au moins une offre comparative. La Municipalité peut également s'appuyer sur des offres comparatives demandées antérieurement, si elle désire favoriser l'un ou l'autre des prestataires de la commune. La Municipalité réfute le terme de « disfonctionnements majeurs » et continuera à attribuer certains travaux sans offre comparative, au plus près de sa conscience et en respectant la loi.
- L'entreprise de nettoyage Anek a fait part des détails de ses tâches et horaires et a un prix de Frs. 60.- à l'heure.
- Concernant les forêts, Blaise Baumann est lui-même représentant municipal auprès du Groupement Forestier et membre de la commission des finances du dit groupement, la commune est donc bien représentée, de plus le représentant du législatif est M. Arnaud Richard.
- Concernant l'eau potable un calcul sur la quantité d'eau non refacturée a été fait et équivaut à environ 27 milles m3 comme la COGE l'a cité. Ceci correspond aux fuites et aux consommations d'eau des pompiers et de l'arrosage, de plus les fontaines consomment env. 3000 milles m3. Cette consommation ne peut être récupérée à moins de la facturer aux particuliers.
- Halle polyvalente : Une somme de modification de l'agencement de la cuisine sera proposée au budget 2018. Une commission ad hoc peut être nommée afin de soumettre sa proposition à la Municipalité.
- Intégration de la commission de l'aménagement du territoire : Elle pourra fonctionner dès qu'une base de travail aura été établie par notre mandataire (GEA).
- Les membres de la COGE peuvent siéger à tout instant pendant leur mandat.
- Informatique : nous avons contacté OFISA Informatique et contrôlé les factures avec leurs explications, les montants sont corrects. Concernant l'intervention en cas de panne, la Municipalité est tout à fait consciente de devoir patienter au maximum 24h avant l'intervention.

d. Décision : Les comptes 2016 sont acceptés à la majorité absolue moins 1 abstention.

6. Demande de crédit complémentaire pour la révision du plan général d'affectation (PGA)

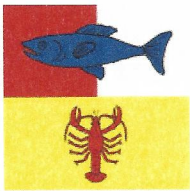
- a. Présentation par Blaise Baumann
- b. Préavis reçu avec les convocations
- c. Rapport de la commission des finances



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

Lecture du rapport de la commission des finances par M. Christian Richard rapporteur. La commission des finances demande au conseil d'accepter la demande de crédit complémentaire de Fr. 65'000.00 pour la révision du PGA tel que présenté.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

Questions :

Micheline Duruz : Le PGA doit être rendu en 2021 pourquoi vouloir prendre de l'avance ?

Blaise Baumann : Les Communes qui ne vont pas de l'avant vont avoir un moratoire, donc des zones bloquées. C'est pourquoi la Commune souhaite prendre les devants et montrer que nous travaillons sur le projet. Il y a encore plusieurs phases (avant-projet, projet, etc.) jusqu'au projet définitif qui vont prendre du temps.

Marc Buthey : A quel moment la commission de l'aménagement du territoire va être intégrée au projet ? Blaise Baumann : Si le crédit complémentaire est accepté ce soir, nous pourrions poser un cadre à l'avant-projet et d'ici l'automne la commission va être intégrée.

Marc Buthey : L'avant-projet sera présenté à la commission ? Blaise Baumann : oui avant l'envoi au Canton.

d. Décision

La demande de crédit complémentaire pour la révision du PGA est acceptée à la majorité absolue moins une abstention.

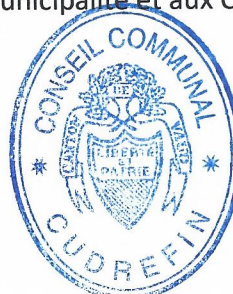
7. Divers

- Maurice Piazza : La commission ad hoc s'est entretenue avec Mme Lager pour plus d'information. Elle est en train d'analyser l'utilité de l'intranet, une proposition sera faite à la prochaine séance.
- Rudolf Strasser : qu'en est-il des pontons notés « privés » sur le Chemin du Lac ? Hans Peter Haerberli : Le voyer est venu, le ponton a été rénové sans demande d'autorisation, le Canton va transmettre au propriétaire. Rudolf Strasser : il y en a deux autres dans le même cas.
- Marc Butthey : quelle est la différence si le ponton est privé ou public ? Blaise Baumann : que les pontons soient privés ou A BAN, il s'agit de responsabilité car se sont des concessions de l'Etat.
- Didier Gattlen : La table en bois sous les arbres au refuge et en mauvais état. Hans Peter Haerberli : elle est en cours de réparation.
- Didier Gattlen : Est-il possible de mettre des tables et bancs fixes autour du grill de la plage ? Hans Peter Haerberli en prend note.
- Maurice Piazza : Lors de l'assemblée de l'ASIA il a été relevé que la commune n'a pas de règlement du personnel, est-ce prévu ? Blaise Baumann en a pris note lors de cette assemblée et va se calquer sur les autres communes pour établir le règlement.
- Marc Butthey : Qu'en est-il des nouveaux horaires de bus scolaires par rapport aux horaires de train ? Blaise Baumann : les horaires des trains et du GYB seront modifiés dès le 17.12.17. Nous allons mettre le lien sur le site de la commune.
- Jean-Luc Amiet : Est-il possible de déplacer le panneau de 50 km/h à l'entrée du village en venant de Champmartin pour sécuriser le passage piéton ? Hans Peter Haerberli va faire la demande au voyer pour une analyse et prise de décision.
- Dominique Bréa : le parking du port était en panne ce week-end, avons-nous une assurance pour récupérer le manque à gagner ? Blaise Baumann : dans ce cas c'était une erreur de notre garde-port, nous devons en assumer le manque à gagner.
- Melinda Beck : les jeux gonflables « PeppyLand » ont eu un énorme succès. Blaise Baumann : une demande a été faite pour revenir l'année prochaine.

M. Pierre Roth souhaite un bel été à la Municipalité et aux Conseillers et lève la séance à 21h53.

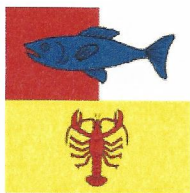
Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 22 juin 2017 à 20h15 à la Chapelle

Projets en suspens

Séance Point

	Responsable
déc.16 Utilité d'intranet	Commission spéciale
mai.17 Galerie d'art à l'ancien collège	B. Baumann
mai.17 Rue Reine-Berthe conduites et revêtement	H.-P. Haeberli
mai.17 Rue Mathias-Mayor conduites	H.-P. Haeberli
mai.17 Réfection de la route principale	H.-P. Haeberli
mai.17 Baisse du niveau du ruisseau de Pégran	H.-P. Haeberli
mai.17 Problème des eaux usées à Montet, Maison Cart - Demande M. Duruz	B. Baumann
Intégration de le Comm. d'aménagement du territoire pour la garderie	
mai.17 et autres projets vers le nouveau collège	B. Baumann
mai.17 Problème de parking à Champmartin le long de la route	B. Baumann
juin.17 Modification de la cheminée du grill au refuge	H.-P. Haeberli
juin.17 Budget modification cuisine Halle Polyvalente	B. Baumann
juin.17 Caméras de surveillance à la déchetterie et mise en route	B. Baumann
juin.17 Economie sur les frais du copieur compte 110.3156	B. Baumann
Contrôles des abonnements de téléphone du bureau communal pour une	
juin.17 diminution des frais	B. Baumann
juin.17 Table refuge à réparer	H.-P. Haeberli
juin.17 Installation de tables et bancs vers les grills au bord du lac	H.-P. Haeberli
juin.17 Règlement de personnel selon demande ASIA	B. Baumann
juin.17 Panneau 50km/h entrée Cudrefin à la Route de Champmartin	H.-P. Haeberli